

**Lundi 11 avril à 14 h**

**COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS  
(M. le Ministre Di Antonio)**

**INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES**

Christine DEFRAIGNE sur le nouveau marché "Design, Build, Finance and Maintain" (DBFM) pour le tram de Liège

Patrick LECERF sur les crédits d'impulsion

Philippe DODRIMONT sur l'amélioration de la mobilité à proximité des centres hospitaliers régionaux

Jean-Luc CRUCKE sur le développement des aéroports wallons suite aux difficultés de Zaventem

Christine DEFRAIGNE sur les mesures de sécurité à Liège Airport

Valérie DE BUE sur la suppression de bus à Charleroi

Carine LECOMTE sur l'usage des feux d'artifice pendant les fêtes de fin d'année et leur impact sur les animaux

Philippe DODRIMONT sur les commerces de chiens menacés en Wallonie

Philippe DODRIMONT sur les bienfaits des huiles essentielles sur les chiens

Philippe DODRIMONT sur le transport intensif d'animaux vivants

Christine DEFRAIGNE sur les Nouveaux Animaux de Compagnie

Philippe DODRIMONT sur la réduction de la superficie des logements en Wallonie

Olivier MAROY sur la généralisation de la poubelle à puce

Laetitia BROGNIEZ sur le plan wallon des déchets

Jean-Luc CRUCKE sur les suites de la Commission européenne de l'Environnement du 4 mars 2016

Olivier MAROY sur la proposition confidentielle adressée par le cabinet du Ministre à une plaignante en justice

Olivier MAROY sur certains griefs concernant les marchés publics passés par la DGO3

Philippe KNAEPEN sur la mise en oeuvre des investissements en matière de gestion des déchets

Philippe DODRIMONT sur les pigeons antipollution en Wallonie

Jenny BALTUS-MÖRES sur la centrale de cogénération Renogen

Jenny BALTUS-MÖRES sur le rapport intermédiaire du "gender mainstreaming"

Olivier MAROY sur le volume réel des sacs poubelle

Georges-Louis BOUCHEZ sur la faisabilité et la soutenabilité du recyclage des matières plastiques hors "sac bleu"

Magali DOCK sur le rôle de la "ludification" dans le comportement écologique

Olivier MAROY sur les solutions alternatives à la collecte des déchets organiques

Olivier MAROY sur les annuaires téléphoniques

Olivier MAROY sur la sous-utilisation du Fonds d'améliorations techniques au sein du Fonds social de l'Eau

Jean-Luc CRUCKE sur le gaz de houille en Wallonie

Jean-Luc CRUCKE sur la décharge du Radar de Flobecq

Jean-Luc CRUCKE sur la consultation des Wallons sur la Stratégie du développement durable

## **Christine Defraigne, sur le nouveau marché DBFM pour le tram de Liège**

Ce 25 mars, le Gouvernement a annoncé qu'un nouveau marché DBFM allait être relancé – soit un nouvel appel d'offre, une nouvelle procédure. Pouvez-vous m'expliquer les raisons de ce revirement ?

Quand ce nouveau marché va-t-il être lancé ? Quel est le mode de financement choisi ?

Une telle décision va entraîner un nouveau retard dans la mise en place du tram : quel va être le calendrier de la nouvelle procédure ? Pouvez-vous nous donner une date exacte sur l'apparition du tram à Liège ?

Par ailleurs, d'autres conséquences sont à prévoir : l'indemnisation du consortium Mobiliège à hauteur d'1,6 million d'euros.

Les conséquences de ce choix ne sont donc pas anodines.

## **Patrick Lecerf, sur les crédits d'impulsion**

Lors du dernier appel à projet concernant le crédit d'impulsion, vous avez écarté tous les projets implantés le long des voiries régionales. Cette décision est surprenante car d'une part vos prédécesseurs n'ont jamais agi de la sorte. D'autre part, il est impossible d'envisager la mobilité des usagers faibles dans nos villages en faisant abstraction des voiries régionales.

Quoiqu'il en soit, j'aimerais connaître votre position pour les futurs projets crédit d'impulsion. Allez-vous poursuivre dans la même option restrictive ou allez-vous permettre aux communes de considérer à nouveau la mobilité des usagers faibles dans sa globalité territoriale ?

## **Philippe Dodrimont, sur l'amélioration de la mobilité à proximité des centres hospitaliers régionaux**

Qui dit centre hospitalier dit afflux de voitures. Il est donc primordial tant pour les automobilistes que pour la qualité de vie des riverains, d'avoir une mobilité efficace à proximité de ces hôpitaux.

Dans les tiroirs depuis les années 70', le projet de création d'une bretelle d'accès de 1,7 km destinées à relier l'autoroute E313 au Centre Hospitalier Régional de Liège sort de l'ombre et suscite bien des réactions quant à sa concrétisation.

Je me suis étonné des propos du Ministre Prévot en charge des Travaux publics par rapport à la zone de réservation pour cette liaison. Alors que les riverains lui demandent de modifier le plan de secteur pour supprimer cette zone, ce dernier estime que, je cite : « *modifier un plan de secteur est extrêmement lourd et coûteux. A partir, du moment où la décision a été prise de ne pas faire la liaison E313-Citadelle, il est inutile, selon moi, de se lancer dans une telle procédure.* »

Partagez-vous la même analyse que votre Collègue ? Modifier un plan de secteur est-ce lourd et coûteux ?

Alors que l'on se replonge dans le CODT avec une volonté de simplifier les procédures et notamment celles liées aux modifications du plan de secteur, que répondez-vous aux propriétaires des terrains situés dans cette zone de réservation et qui se voient bloqués pour sans doute une éternité, dans la gestion de leur bien ?

**Jean-Luc Crucke, sur "Le développement des aéroports wallons suite aux difficultés de Zaventem"**

Les aéroports wallons semblent avoir pu répondre avec efficacité et qualité aux difficultés rencontrées par l'aéroport de Zaventem.

Le Ministre peut-il tirer un premier bilan de cette activité inattendue en termes de fréquentation, de vols, de ressources humaines et de recettes ?

L'expérience ainsi accumulée doit-elle orienter les aéroports de Charleroi et de Liège vers des capacités supplémentaires et des clientèles nouvelles à développer ? Une stratégie est-elle mise en place et doit-elle être opérationnalisée ?

Quel est le regard du Ministre sur d'éventuelles nouvelles perspectives ?

## **Christine Defraigne, sur les mesures de sécurité à Liège Airport**

Les tragiques évènements de ce mois de mars ont fait réfléchir aux mesures de sécurité mises en place à Zaventem. Qu'en est-il de la situation à Liège Airport ?

Suite aux dégâts occasionnés par les attentats meurtriers, les vols ont été détournés de Bruxelles à Liège pour accueillir les passagers et les mesures de sécurité ont été renforcées. Une fois que le trafic recommencera « normalement » et que l'aéroport bruxellois pourra accueillir de nouveau les nombreux passagers, les mesures mises en place à Liège vont-elles perdurer ?

Selon la presse, « *parmi les griefs entendus au sujet de la sécurité et de la protection de l'aéroport (Zaventem) : absence de personnel de contrôle dans les guérites de la route de contournement, trous dans les grillages de protection, faiblesse du contrôle et des accès du côté Cargo, absence de ronde permanente d'inspection du contournement intérieur de l'aéroport, etc.* » Qu'en est-il à Liège Airport à ce propos? Existe-t-il des manquements au niveau de la sécurité ?

Il existe une filiale à Liège Airport chargée de la sécurité : de quoi s'occupe-t-elle exactement ? Des moyens supplémentaires vont-ils être mis à disposition pour l'aéroport/pour cette filiale ? En sachant qu'en 2016, l'aéroport s'attend à voir le nombre de passagers augmenter grâce aux vols chinois (299.292 passagers en 2015 et 405.000 attendus en 2016) ainsi qu'une croissance de 3,6% pour le cargo, il est nécessaire d'assurer une sécurité maximale tant le jour que la nuit. De nouvelles mesures particulières vont-elles voir le jour ?

## **Valérie DE BUE, sur la suppression de bus à Charleroi**

C'est via le compte Twitter que la TEC a informé de la suppression de plusieurs bus sur les lignes 43, 83 et 86, en début de matinée du 5 avril dans la région de Charleroi. La ligne 17 sur laquelle se trouvent les arrêts de Wanfercée-Baulet n'est cependant pas mentionnée.

Y a-t-il des explications à ces trajets qui n'ont pas eu lieu? Quelle communication a été mise en place pour avertir la population? Un avis dans la région a-t-il été annoncé?



**Carine Lecomte, sur l'usage des feux d'artifice pendant les fêtes de fin d'année et leur impact sur les animaux.**

Récemment, je vous ai interrogé via une question écrite sur l'usage des feux d'artifice pendant les fêtes de fin d'année et leur impact sur les animaux.

En effet, lors de la nuit de la Saint-Sylvestre, dans le village de Fouches, situé dans la commune d' Arlon , un cheval est mort foudroyé par une crise cardiaque: en cause, des feux d'artifice tirés dans le voisinage où résidait l'équidé. Par ailleurs, tant la presse que l'association GAIA ont rapporté à leur tour de nombreux cas d'animaux terrorisés par les feux d'artifice tirés à cette occasion.

Dans la brève réponse fournie par vos services, vous indiquiez, je vous cite, : «l'usage des feux d'artifice est une compétence communale malgré tout, une sensibilisation du public et des communes est importante». Je ne peux me satisfaire de cette réponse laconique et celle-ci m'amène à m'interroger sur l'intérêt que vous portez à cette problématique.

En tant que Ministre du Bien-être animal, allez-vous prendre ou non des dispositions pour protéger les animaux des dommages occasionnés par les feux d'artifice qui au jour d'aujourd'hui font « partie intégrante » des réjouissances de tous ordres ?

Le Ministre flamand du Bien-être animal a recommandé aux 308 communes flamandes de centraliser les feux d'artifice à un seul endroit lors des festivités du nouvel an. Ceci afin d'éviter que les animaux soient inutilement perturbés et effrayés par les feux d'artifice. Cette initiative, peut-elle s'appliquer en Région wallonne ? Dans la négative, pour quels motifs?

## **Philippe Dodrimont, sur les commerces de chiens menacés en Wallonie**

Les éleveurs commerçants de chiens wallons sont aux abois. En effet, est-il exact que vous comptez modifier la réglementation relative aux éleveurs commerçants de chiens ?

Le nombre de races à élever sera-t-il limité ? Quel sort sera réservé aux chiens « en surplus » ?

Limiter le nombre de races canines ne risque-t-il pas de mettre à mal la pérennité même de l'activité commerciale ?

Combien d'éleveurs commerçants sont concernés en Wallonie ?

Quelles sont les grandes lignes de la réforme de l'élevage canin ?

Avez-vous un calendrier à me communiquer ?

Des rencontres avec le secteur ont-elles déjà été organisées ? Puis-je en avoir un retour ? Dans la négative, comptez-vous le consulter ?

Si les éleveurs des pays de l'Est sont contrôlés par le bien-être animal, certains chiots arriveraient à la vente chez nous, bien trop jeunes pour être séparés de leur mère. Comment espérez-vous maîtriser cette problématique ?

## **Philippe Dodrimont, sur les bienfaits des huiles essentielles sur les chiens**

Une équipe de vétérinaires belges a mené une étude particulière visant à améliorer le bien-être des chiens grâce aux huiles essentielles. L'expérience a été menée dans un refuge ostendais qui accueille près d'une trentaine de chiens et plus de 50 chats.

Un diffuseur d'un mélange d'huiles essentielles de lavande, bergamote et laurier a été placé dans le couloir pour s'étendre sur 300 m<sup>2</sup>. Des caméras ont filmé les réactions des chiens.

Résultats : les chiens se reposent davantage, ne tournent plus dans les cages, se couchent plus facilement.

Avez-vous eu connaissance de ce travail de recherche ?

L'équipe vétérinaire souhaiterait la transmettre à d'autres refuges et mener l'expérience sur des chats.

Soutenez-vous de telles initiatives ?

Envisagez-vous de rencontrer ces vétérinaires afin éventuellement les aider dans leurs démarches de sensibilisation d'autres refuges en Wallonie ?

D'autres expériences similaires ont-elles déjà été menées en Wallonie ?

## **Philippe Dodrimont, sur le transport intensif d'animaux vivants**

Il est une fois encore question ici du bien-être animal au travers du transport d'animaux vivants à des fins commerciales au départ de l'Union européenne. Notre pays exporte des animaux d'élevage vivants vers 111 pays différents. Les derniers chiffres d'Eurostat révèlent que la Belgique en a exporté 4.200 tonnes en 2015. A cela s'ajoutent les 1470 tonnes qu'elle a importées l'an passé.

Rappelons que l'essentiel de ce transport se fait par route, puis dans une moindre mesure par voie maritime et faiblement par les airs.

Les contrôles menés par diverses associations depuis 2010 assurent que 70% des transports d'animaux vivants inspectés entre l'Europe et des pays tiers ne respectent pas la législation européenne.

Disposez-vous des mêmes constats ? Est-il exact que la majorité des contrôles réalisés ne respectent pas la législation européenne ? Qu'en est-il chez nous en Wallonie ? Le bien-être animal dans ces transports s'aggrave-t-il d'année en année ? Comment lutter contre cette problématique ?

On parle de maladies, de blessures, de surpopulation dans les camions ou encore de déshydratation liées à ce transport d'animaux vivants.

Quelles mesures pourriez-vous mettre en place pour contrer ces souffrances animales ?

Qui s'occupent en Wallonie de contrôler les transports d'animaux vivants ? A quelle fréquence ? Quelles sont les sanctions ? A qui incombent-elles ? Quels sont les animaux qui souffrent plus spécifiquement ?

## **Christine Defraigne, sur les Nouveaux Animaux de Compagnie**

Selon les statistiques de janvier 2016, plus de 50.000 interventions des pompiers par an concernent les animaux dangereux. Pouvez-vous nous faire le point sur la situation en Wallonie ? Où en est-on dans ce dossier ?

En Wallonie, en 2014, « 44 permis ont été demandés », mais l'estimation du nombre de NAC varie entre 100.000 et 250.000. Le nombre de demandes d'autorisations a-t-il évolué en 2015 ? A ce jour, combien de NAC sont recensés en Wallonie ?

Que comptez-vous faire, concrètement, pour lutter contre ces abus et ces « fraudes » ?

Selon vos dernières déclarations, vous souhaitez « aller plus loin » que le fait d'exiger des vendeurs et établissements commerciaux, en vertu de la loi de 1986, de démontrer leurs compétences et respecter les normes de détention ?

Le Conseil wallon du bien-être des animaux travaillerait sur ce sujet. Quelles sont les pistes étudiées en ce moment ? Quand ce dossier évoluera-t-il ?

J'ai déposé une proposition de décret instaurant dans la loi du 14 août 1986 l'obligation pour les professionnels du secteur animalier de suivre une formation.

Dans cette proposition, certaines matières que cette formation doit couvrir, notamment: le bien-être animal, des connaissances sur les différentes catégories d'animaux, la gestion d'un établissement animalier, etc. Cependant, je laisse la possibilité à l'autorité désormais compétente, de déterminer d'autres matières que la formation doit aborder, la durée de cette formation et celle des séminaires.

Travaillez-vous en ce sens dans l'élaboration du nouveau code wallon ? Quelles matières avez-vous ciblées ? Une formation va-t-elle être imposée aux professionnels du secteur ?

## **Philippe Dodrimont, sur la réduction de la superficie des logements en Wallonie**

Vu le coût élevé de l'immobilier en Wallonie, les candidats acquéreurs tendent à solliciter des logements plus petits. De son côté, la Fédération des promoteurs immobiliers se plaint que certaines communes imposent des normes minimales qui ne correspondent pas toujours aux besoins du marché.

En Belgique, un appartement neuf a en moyenne, une superficie de 85 m<sup>2</sup>, contre 65 m<sup>2</sup> en France ou aux Pays-Bas. Si on assistait à une réduction de 10%, nous serions toujours à 75 m<sup>2</sup>.

Existe-t-il des règles particulières en matière de superficies de logements ? Bien que les communes doivent conserver leur autonomie de gestion, ne pourrait-on pas imaginer une règle uniforme applicable à toutes les communes wallonnes ?

Il semblerait que 20% des jeunes ou personnes habitant seule n'obtiennent pas de prêt afin d'acquérir un logement neuf, les prix étant trop élevés. Réduire la superficie d'un appartement moyen d'au moins 10% ou d'un nombre plus ou moins équivalent de mètres carrés pourrait être une piste envisageable. La construction reviendrait moins cher et donc le prix de vente également.

On sait que les Begles, les Wallons ont une brique dans le ventre, qu'en parallèle une autre problématique est concernée, à savoir la pénurie de logements sociaux, êtes-vous favorable à cette solution évoquée ci-dessus ?

Comptez-vous assouplir les règles en la matière ?

## **Olivier Maroy, sur la généralisation de la poubelle à puce.**

Monsieur le Ministre, dans cinq ans, les communes qui n'auraient pas mis en place le nouveau système des poubelles à puces pour favoriser le tri des déchets organiques, seront pénalisées, avez-vous déclaré.

Cette pénalisation consistera en la suppression de certains subsides en matière de déchets. Pouvez-vous développer et nous dire plus précisément en quoi consistera cette sanction ? Nous donner une idée du montant que cela peut représenter pour une commune. Peut-être nous donner un exemple ou l'autre ?

Qu'en sera-t-il de la récolte des déchets organiques ? Les communes seront-elles aidées à ce niveau ? Comment feront les communes les plus peuplées avec les immeubles à appartement à forte densité de population ? En effet, au niveau de la gestion de l'espace, ce n'est pas toujours évident.

**Laetitia BROGNIEZ, sur la communication concernant le plan wallon des déchets.**

J'ai été étonnée de lire dans la presse vos déclarations concernant le Plan Wallon des déchets.

Dans vos déclarations, vous précisez que dorénavant le sac PMC devrait accueillir l'ensemble des plastiques.

Vous le savez, un projet pilote géré par Fost+ et qui concerne quelques communes est en cours. Celui-ci devrait permettre d'évaluer la possibilité d'intégration ou non de l'ensemble des plastiques dans les sacs PMC.

Avant d'annoncer votre mesure, avez-vous déjà pris contact avec Fost+ pour évaluer ce projet pilote ? N'est-ce pas prématuré de tirer des conclusions alors que le pilote n'a commencé qu'en début d'année ? Avez-vous eu des échanges avec les centres de tri de PMC sur l'impact que cette modification du contenu du sac bleu pourrait avoir sur ces outils ? Leurs infrastructures devront-elles être adaptées ?

Vous parlez aussi d'une uniformisation des pratiques au sein des parcs à conteneurs.

Une carte unique pour que le citoyen wallon puisse accéder à n'importe quel parc en Wallonie. Vous souhaitez un cout unique pour le citoyen tout en évoquant des disparités en termes financiers mais aussi en termes d'équipement des parcs à conteneurs ? N'est-ce pas contradictoire avec le principe de cout-vérité qui prévaut en matière de gestion des déchets ? Avez-vous consulté le secteur pour connaître leur position sur ce sujet ?

Enfin, vous dévoilez certaines mesures de ce plan wallon des déchets alors que celui-ci n'est pas encore soumis à enquête publique. Ne pensez-vous pas qu'il aurait été plus prudent d'attendre la fin de l'enquête publique avant de communiquer sur le sujet ? Ne craignez-vous pas d'induire de la confusion auprès des citoyens, alors que les règles de tri des déchets (les PMC en particulier) ne sont toujours pas maîtrisées complètement par la population ?



**Jean-Luc Crucke, sur "Les suites de la Commission européenne de l'Environnement du 04 mars 2016"**

La Commission européenne de l'Environnement du 04 mars dernier semble s'être terminée sur une note moyenne, certains pays ne souhaitant pas ou peu s'impliquer dans la dynamique issue de la COP21.

Le Ministre confirme-t-il l'information ? Quel est le bilan de la réunion ? Quelles furent les positions défendues par la Wallonie ? Où se situent les difficultés ?

L'optimisme reste-t-il de mise ?

Quel est le calendrier défini et les actions envisagées ? Comment pérenniser l'ambition et les espoirs de la COP 21 ?

**Olivier Maroy, sur la proposition confidentielle adressée par le cabinet du ministre à une plaignante en justice.**

Un nouveau dossier ressort pour l'Office Wallon des Déchets concernant la dépollution d'un site de station-service à Fosses-la-Ville. EN 2003, l'OWD est alerté que le sol de cette station est gravement pollué. Elle demande une étude de caractérisation à BNG et... s'endort sur ce dossier.

Ce n'est qu'en 2008 qu'elle se rend compte que ce dossier n'a pas évolué d'un iota. Pas de rappel à BNG (qui entre-temps était tombée en faillite), ce qui constitue une négligence, voire même une faute dans le chef du gestionnaire du dossier. Benoît Ludgen considère que c'est une faute et décide de verser 100.000 € à la propriétaire de la station-service.

Ensuite, l'OWD se retourne vers la propriétaire et lui demande de dépolluer le sol, ce qui implique 15.000 tonnes de terres à enlever, pour une facture de plus d'1,5 million €. Résultat des courses, la propriétaire perd son commerce, sa maison et son argent. Elle consulte un avocat et intente un procès contre l'OWD.

Elle perd en première instance, gagne en appel. L'OWD introduit un recours en cassation et nous sommes actuellement avec une affaire en cours devant le cours d'Appel de Mons. Une proposition d'accord confidentiel aurait néanmoins été adressée à la plaignante par votre chef de cabinet.

Monsieur le Ministre, nous apprenons par voie de presse que cet accord ne pourrait être ni écrit ni public... Est-ce bien ce qui a été proposé le cas échéant ? N'y a-t-il pas un souci de transparence et de bonne gouvernance dans ce dossier ? Pouvez-vous nous exposer ce dossier et la position du Ministre ?

## **Olivier Maroy, sur certains griefs concernant les marchés publics passé par la DGO3.**

La DGO3 passe énormément de marchés publics en matière d'assainissement des sols, de gestion des déchets, etc. On constate que ce sont très régulièrement les mêmes bureaux d'études qui emportent ces marchés. Leurs concurrents sont systématiquement perdants.

Certains griefs sont formulés :

- Les bureaux d'études emportant les marchés accumulent au fur et à mesure des années un certain nombre de données qu'ils ne partagent pas publiquement, et encore moins avec leurs concurrents soumissionnaires...

- Les exigences reprises dans le cahier des charges sont exagérément sévères alors qu'en réalité, en finale, le pouvoir adjudicateur n'exige pas que toutes les conditions soient respectées, ce que la plupart des soumissionnaires ignorent au moment où ils proposent un prix. Ceux qui savent adaptent leurs prix à la baisse...

- On pointe du doigt un bureau d'étude en particulier, la SPRL Converto, puisque son gérant entretient une relation privée avec la directrice du DAS, ce qui implique de gros soupçons de conflits d'intérêts, ce que dément l'intéressé.

Monsieur le Ministre, quels sont vos commentaires sur les 3 griefs que je vous remonte ? N'y a-t-il pas matière à s'interroger ? N'y a-t-il pas matière à améliorer ce système afin de rendre plus d'équité entre les entreprises dans le cadre des marchés publics ?

## **Philippe KNAEPEN, sur la mise en œuvre des investissements en matière de gestion des déchets**

Début octobre 2015, le quotidien « Le Soir » faisait écho de plusieurs décisions importantes en matière de politique de gestion des déchets. Ce faisant, vous déclariez la fin de la période de moratoire et la reprise des investissements visant la mise en œuvre d'infrastructures performantes de traitement des déchets, ce qui était réellement une excellente nouvelle.

Aujourd'hui, les intercommunales de gestion des déchets sont toujours en attente de promesses fermes de subsides pour pouvoir entamer les travaux prévus alors que les adjudicataires des marchés publics ont souvent été désignés depuis plusieurs mois, voire plusieurs années.

Ces délais d'attente prolongés sont souvent synonymes de montants de travaux augmentés, proportionnellement d'ailleurs aux montants des investissements visés.

Dans ce contexte, Monsieur le Ministre pourrait-il m'indiquer dans quel délai précisément il sera en mesure de délivrer les promesses fermes aux intercommunales ?

Par ailleurs, j'ai cru comprendre que vous souhaitiez limiter le seuil des travaux dans les parcs à conteneurs à un montant d'un million d'euros. Si je peux entendre une certaine volonté d'uniformisation, tous les parcs ne sont pas conçus avec l'objectif d'une même capacité d'accueil, aussi bien en termes de citoyens que de quantités de déchets. Ne serait-il dès lors pas pertinent de prendre en considération ces données fondamentales ?

À Pont-à-Celles, par exemple, le projet vise non seulement la rénovation de l'infrastructure mais également son extension. Le montant de l'adjudication publique s'élève à 1.520.045,34 €TVAC. Si Monsieur le Ministre impose ce plafond, cela signifie-t-il que ce projet devra être complètement réinitialisé alors que le terrain a forcément déjà été acquis, que le permis a déjà été renouvelé une fois et que le marché public de travaux a été attribué il y a presque 4 ans ? Ne faudrait-il pas, à tout le moins, prévoir un régime transitoire pour ce type de dossier ?

## **Philippe Dodrimont, sur les pigeons antipollution en Wallonie**

Londres est une des villes les plus polluées au monde : 9500 décès par an seraient imputés à l'air. Afin de mesurer la qualité de l'air dans les quartiers, les autorités londoniennes ont démarré un projet particulier via une start-up française : des pigeons harnachés de capteurs et d'un GPS survolent Londres pour mesurer la qualité de l'air et le niveau de pollution.

Les Londoniens peuvent également via une application, se tenir informés de l'avancée du projet. Une carte précise par ailleurs les quartiers les plus pollués.

Avez-vous eu vent de cette initiative ? A-t-elle déjà été expérimentée notamment en France, d'où elle a pris naissance ?

Pourriez-vous expérimenter chez nous en Wallonie la collaboration avec ces pigeons antipollution ? Disposez-vous d'une estimation du coût d'un tel projet ?

Quelles sont les zones en Wallonie où la qualité de l'air laisse à désirer? Quelle est l'évolution sur ces cinq dernières années ? Quels sont les facteurs principaux de cette pollution de l'air ?

## **Jenny Baltus-Möres, la centrale de cogénération Rénogen**

Renogen, l'entreprise de cogénération biomasse à Amblève dans le zoning industriel de Kaiserbaracke pose des questions depuis des années.

Récemment encore il y a eu des questionnements suite aux subsides en hauteur de 4,4 Mio € de la part de la RW qui ont donc augmentées dans les dernières années suite aux certificats verts et le coefficient KECO, tandis que le y est toujours brulé.

Actuellement c'est l'opposition de la commune d'Amblève qui demande que des mesures concrètes soient prises, comme par exemple des réceptions intermédiaires et finales de contrôle régulier par un Institut neutre et agréé comme AIB Vincotte. En plus, l'opposition demande l'interruption temporaire de la production d'électricité jusqu'au moment, ou tous les travaux d'adaptation, afin de se mettre en ordre, seront réalisés.

Monsieur le Ministre savez-vous si d'autres entreprises seraient touchées par ces mesures, vu qu'il y a plusieurs entreprises qui récoltent leur énergie de l'entreprise de Renogen actuellement.

Quel mesure(s) proposez-vous afin de régler la situation à court ainsi qu'à long terme sans provoquer des pertes ou des dégâts pour les entreprises avoisinées?

## **Jenny Baltus-Möres, sur le rapport intermédiaire du gender mainstreaming**

Dans le cadre de l'audition de Monsieur le Ministre Prévot par la commission des égalités de chances entre hommes et femmes du jeudi 3 mars on a tiré le bilan des politiques qui feront l'objet d'une intégration de la dimension de genre et qui ont été choisies par chaque Ministre. Dans votre domaine, il s'agit d' « améliorer la mobilité dans sa globalité » et d' "accroître l'accessibilité aux différents métiers du transport en commun et du transport scolaire (analyse et recommandations)" - des choix que je salue et soutiens comme je l'ai déjà dit lors de nombreuses interventions.

Par contre, je ne vois toujours pas des mesures concrètes qui ont été prises. Après une année et demie des analyses et des réflexions sur les possibilités d'accroître l'accessibilité aux différents métiers du transport en commun et du transport scolaire, est-ce que vous pourriez communiquer les recommandations qui ont été formulées? Lesquelles de ces recommandations sont réalisables selon votre avis? Avec quel budget et dans quel timing? Et comment sera utilisé le budget qui était prévu pour ce poste pour l'année 2015 (s'il y en a un), vu qu'il n'y a pas eu de travail concret dans ce domaine l'année passée?

Quid pour l'autre politique choisie par vous-même : Quelle mesure concrète a été prise en 2015 et va être prise en 2016 et les années suivantes pour améliorer la mobilité dans sa globalité? À quelle hauteur s'élève le budget de cette mesure? Monsieur le Ministre Prévôt a présenté l'enquête MOBWAL pilotée par l'IWEPS le 3 mars dans le cadre de cette politique. Est-ce que vous ne pensez pas que ce travail de développer des statistiques sexuées et des indicateurs de genre tombe sous la compétence de Monsieur le Ministre-Président Magnette, qui a lui-même choisi cette politique?

## **Olivier Maroy, sur le volume réel des sacs poubelle.**

Monsieur le Ministre, dans une récente étude, Test-Achat dénonce une véritable arnaque au sacs poubelle. L'association des consommateurs rapporte des problèmes de qualité mais aussi et surtout des volumes inadéquats.

Le constat de l'association remet, selon elle, en cause le principe « coût vérité ». Plusieurs éléments sont pointés du doigt : la différence de prix pour les sacs (entre 0,30 et 1,25€), une taxe communale ou intercommunale qui peut fortement varier et enfin le problème du volume réel des sacs.

La différence entre le volume indiqué et le volume réel peut parfois varier de plus de 20 litres ce qui entraîne donc une influence sur les coûts pour les consommateurs.

Monsieur le Ministre, quelle est votre réaction par rapport à cette étude ? La capacité réelle de ces sacs ne devrait-elle pas mieux correspondre à la capacité indiquée ?

De telles différences de prix sont-elles conformes au principe de « coût-vérité » ?



**M. BOUCHEZ, sur « la faisabilité et la soutenabilité du recyclage des matières plastiques hors « sac bleu » »**

Depuis quelques mois, certaines communes de Wallonie sont parties prenantes de l'expérience pilote lancée par Fost Plus, l'organisme qui gère les filières de tri et de recyclage des déchets d'emballages ménagers en Belgique, visant à changer le mode de tri des plastiques. Dans ces communes, dont celles de Frameries et de Hannut, les ménages trient les plastiques dans deux sacs, un mauve pour tous les déchets plastiques solides (plus les déchets métalliques et cartonnés) ainsi qu'un transparent pour tous les déchets plastiques souples.

Monsieur le Ministre peut-il nous informer des conséquences de cette nouvelle collecte ? Le tonnage des déchets plastiques a-t-il fort augmenté ? Celui des déchets résiduels a-t-il fort baissé ? Dans quelle proportion ?

Jusqu'à aujourd'hui, est-ce que des débouchés de recyclage durables existent ? Les intercommunales de gestion des déchets concernées par l'expérience, Hygea et Intradel notamment, ont-elles déjà fait part à Monsieur le Ministre de pistes intéressantes ?

De quelles indications dispose aujourd'hui Monsieur le Ministre quant au coût du recyclage de toutes les matières plastiques ? Dispose-t-il d'expériences similaires comme éléments de comparaison ? Comment Monsieur le Ministre entend-il garantir un coût de gestion de ce recyclage équilibré entre les différentes intercommunales wallonnes ? Quelles conséquences ce recyclage élargi aura-t-il sur le coût véritable des déchets dans les différentes communes wallonnes ?

En cas de résultats positifs faisant suite à cette expérience pilote, Monsieur le Ministre souhaite-t-il voir ce recyclage élargi à l'ensemble des communes wallonnes ? Est-ce possible et soutenable ?

## **Magali Dock, sur le rôle de la « ludification » dans le comportement écologique**

De nombreuses initiatives écologiques ont lieu en Europe, et certaines d'entre elles méritent que l'on s'y attarde et même que l'on s'en inspire. En effet, afin de s'assurer que les déchets parviennent à atterrir dans leurs poubelles, un parc d'attractions néerlandais a mis au point des poubelles parlantes qui appellent et incitent les visiteurs à mettre leurs déchets dans celles-ci. En plus de cela, celles-ci sont construites de telle manière qu'elles ressemblent par exemple à un personnage dont la bouche fait office d'entrée dans la poubelle. Egalement, une initiative danoise incite les automobilistes à lancer leurs canettes vides dans des filets géants à la fin de bretelles d'autoroutes, les titillant sur leur talent au lancer.

Monsieur le Ministre, ces initiatives peuvent être très positives si elles sont bien construites. Où en est le développement de ce type d'initiatives ludiques en Wallonie ? Allez-vous inciter nos parcs de loisirs wallons à s'équiper de ce type de poubelles fréquentées par les enfants en bas-âge ? Etes-vous prêt à installer de grands filets à la fin de certaines autoroutes et routes régionales relevant de votre compétence ? Avez-vous d'autres projets de ce type à l'esprit ?

## **Olivier Maroy, sur les solutions alternatives à la collecte des déchets organiques.**

Désormais, la Ville de Bruxelles vient d'augmenter et couvre 100% du coût de l'appareil à vermicompost, acheté ou bricolé par soi-même, avec un plafond fixé à 100 €. Elle organise des séances d'informations. Il en faudra probablement de l'information, en ce qui me concerne, je dois avouer que j'ignorai l'existence de ce procédé : les vers pourraient à eux seuls réduire de 30 % le sac blanc parce qu'ils sont friands des déchets organiques.

Parmi les déchets dont s'occupent ces petits vers, on retrouve les épluchures de fruits et légumes, le marc de café et les pads, le papier essuie-tout, les cartons et le papier journal ainsi que la litière pour petits animaux herbivores ou granivores. La viande et le fromage sont déconseillés.

Monsieur le Ministre, encore une solution pour réduire les sacs blancs. Qu'en pensez-vous ? Existe-t-il des expériences pilotes menées sur le sujet ? Vous privilégiez la mise en place d'un sac organique. Cela implique-t-il des « conflits d'intérêts » (notamment en termes de rentabilité) entre cette solution d'aller chercher les déchets organiques chez les gens, et l'autre approche, de diminuer les déchets organiques via des solutions alternatives comme celle-ci, le compostage, le compostage collectif, les poules, etc. Comment comptez-vous intégrer ces deux types de solutions à l'avenir ? En privilégier une seule ? Où trouver un juste milieu ? D'autant plus que les solutions pourraient différer entre les villes et les communes plus rurales.

## **Olivier Maroy, sur les annuaires téléphoniques.**

En 2016, 2,2 millions d'annuaires téléphoniques seront encore distribués en Belgique. Pour 3 millions en 2005 et 2,8 millions en 2010.

L'éditeur pagesor.be explique que ce recul coïncide avec la pénétration croissante de l'internet et le lancement de son site internet (en 1999) et puis plus tard encore de son application mobile pour smartphones et tablettes (en 2010). Aujourd'hui, les versions de pagesor.be en ligne (pour ordinateur) et mobile (pour smartphone et tablettes), toutes gratuites, reçoivent plus de 8 millions de visites par mois en moyenne !

Il y a, donc, toujours un important besoin d'info et de visibilité. Il a juste été transféré dans l'univers numérique. Ce qui est interpellant, finalement, c'est le nombre, imposant, de bottins encore distribués...

Monsieur le Ministre, vous militez contre les toutes-boîtes et souhaitez inverser la tendance, en ne distribuant les publicités qu'à ceux qui en feraient la demande expresse. Pour ce qui concerne les bottins, en théorie, le citoyen doit exprimer son désir de ne plus recevoir les versions papier des pages d'or ou blanches. C'est le même système que l'autocollant « stop-pub » à coller sur sa boîte aux lettres, sauf qu'avec les bottins, il faut se connecter sur leur site pour se désinscrire.

Avez-vous déjà estimé l'impact écologique des bottins de téléphones distribués chaque année en Wallonie par Truvo ? Combien de tonnes cela représente-t-il ? L'impact est-il supérieur aux toutes-boîtes ? Avez-vous envisagé une action à l'égard de cette énorme distribution de papier chaque année ?

## **Olivier Maroy, sur la sous-utilisation du Fonds d'Améliorations Techniques au sein du Fonds social de l'eau**

J'ai suivi un colloque intéressant organisé par AQUAWAL et le Centre d'Étude pour l'Habitat Durable sur le thème des modes de consommation de l'eau et de l'énergie, avec un accent sur la précarité. Un élément a particulièrement attiré mon attention : les ménages en difficultés de paiement consomment plus d'eau que les autres ménages. C'est une réalité statistique : il n'y a pas d'auto-restriction en la matière, alors qu'on aurait pu croire le contraire.

Le Fonds social de l'eau est destiné à aider les ménages en précarité. À l'intérieur de ce Fonds social, j'ai appris qu'un Fonds d'Améliorations Techniques a été mis en place. L'objectif de ce fonds est d'identifier les causes de surconsommation des ménages en difficulté de paiement et de mettre en œuvre les correctifs nécessaires afin d'améliorer au cas par cas les situations.

Or, j'apprends que ce Fonds est totalement sous-utilisé, à concurrence de seulement 8 % du montant disponible. C'est vraiment dommage !

Monsieur le Ministre, pourquoi ce Fonds d'Améliorations Techniques n'est-il pas utilisé pleinement ? Ne serait-il pas intelligent d'utiliser les moyens disponibles pour aider les consommateurs à identifier les éventuels problèmes comme des fuites par exemple, qui sont la cause de leurs consommations excessives ? Actuellement, les sociétés de distribution d'eau interviennent jusqu'au compteur individuel, mais pas au-delà. Ne serait-il pas envisageable de modifier cette logique ?

Pourriez-vous réactiver ce Fonds ? Dans l'affirmative, comment procéderez-vous ?

## **Jean-Luc Crucke, sur « Le gaz de houille en Wallonie »**

Après le Nord-Pas-de-Calais, c'est la Moselle en France qui vient d'annoncer l'exploitation, pour 2017, d'un nouveau gisement de gaz de houille pour une durée de 30 ans, un investissement de 70 millions d'euros et 300 emplois à créer.

Le potentiel wallon n'est pas à négliger, mais le développement du dossier semble stagner ?

La Province de Hainaut et la commune d'Anderlues avaient été citées ?

Qu'en est-il ? Où en est le dossier ?

Qu'est devenu la Task Force mise sur pied ? Quels sont les résultats de ses analyses ? Peuvent-elles être communiquées ?

Le Ministre peut-il faire le point sur le dossier et en toute transparence évoquer les espoirs de concrétisation ?

## **Jean-Luc Crucke, sur « La décharge du Radar de Flobecq »**

Récemment j'adressais une question écrite au Ministre (n°541) sur la réhabilitation de la décharge du Radar de Flobecq.

Je dois malheureusement constater qu'une partie des questions posées n'ont pas trouvé écho auprès du Ministre. Je me vois par conséquent dans l'obligation de revenir vers lui.

Comment justifier le retard pris dans le dossier par l'administration ? Des responsabilités peuvent-elles être identifiées ? Lesquelles ? Est-ce par contre une absence de courage politique qu'il convient de pointer ? Pourquoi le Ministre n'exécute-t-il pas l'arrêt de la Cour d'Appel de Mons qui autorise la Wallonie à se substituer à la défaillance du propriétaire ? La question a-t-elle été soulevée au gouvernement ? Quand et qu'elle fut la réponse ?

Pourquoi les travaux de réhabilitation ne débutent-ils pas alors que la Spaque attire régulièrement l'attention du Ministre sur la nécessité d'y procéder et que les scellés furent apposés sur l'ordre du Ministre Lutgen en 2005 ? Les Flobecquois et les amis de la Nature n'ont-ils pas le droit de disposer d'un positionnement clair, courageux et utile de leur gouvernement, même en l'absence d'initiative judiciaire de l'autorité communale ?

Comment le Ministre détaille-t-il les 30 millions qui seraient nécessaires à la réhabilitation du site ? Peut-il énumérer l'inventaire des dépenses au regard des actions à entreprendre ?

## **Jean-Luc Crucke, sur "La consultation des Wallons sur la Stratégie du Développement Durable"**

Le Ministre a annoncé que la population wallonne serait consultée sur la Stratégie du Développement Durable (SDD).

Quand cette consultation interviendra-t-elle ? Selon quelles modalités pratiques ? Quel sera exactement l'objet de la consultation ? Le Ministre peut-il apporter les précisions utiles ?

Un budget spécifique est-il alloué à cette démarche ? Quel est-il ?

Qui se chargera de l'analyse et du rapport de la consultation ?

Quand le gouvernement s'est-il prononcé sur le sujet ?